

E.5 Eclairage public et pollution lumineuse



Contexte et enjeux

Depuis la démocratisation de l'électricité, l'éclairage public a considérablement proliféré. Rares sont aujourd'hui les espaces non éclairés la nuit, si bien qu'il devient par exemple difficile d'observer les étoiles. L'éclairage public de Villars-sur-Glâne consommait, en 2021, 470'000 kWh/an soit l'équivalent d'environ une centaine de ménages. De plus, l'éclairage génère une forte pollution lumineuse qui a des conséquences néfastes non seulement pour la population (trouble du sommeil, dérèglement du système endocrinien, etc.) mais aussi pour la faune (morcellement du territoire pour les animaux, perturbation du comportement, altération de la chaîne alimentaire, etc.) et la flore (diminution de la pollinisation, perturbation du rythme biologique etc.).

Objectifs 2030

Optimiser les installations d'éclairage public afin de diminuer la consommation d'électricité et limiter les effets néfastes sur la population, la faune et la flore tout en réduisant les coûts d'exploitation et en garantissant la sécurité des usagers durant la période nocturne.

Réduction des émissions de CO ₂ (t./an) par les acteurs de la commune			Adaptation face aux changements climatiques
Scope 1 :	Non	Scope 2 : E.2	Préservation de la biodiversité

Mesure(s)

E.5.a Plan lumière communal

Coûts estimatifs

Planification :	~ CHF 50'000.-	-
Réalisation :	Hors PCc	-